



CA du 05/10/2020

Lieu : salle Roger Boulin, à LAMBALLE, à 20h00

1. PRÉSENTS :

Martial DEMIRASAL, Caroline BELLIER, Mathilde ROBERT, Joanne THOMAS, Morgane CANTAT, Etienne LEMARIE, Cécile DENIS, Victor BELLANGER, Mathieu COLAS, Jérôme LETONTURIER, Eliott LESUEUR, David DESSAIGNE, Laurent LE PICARD, Pascal MARCHAND, Ronan GOUPIL, Sylvain le MAUFF

2. EXCUSÉ :

Donovan COUAPEL, Christelle CHEVALLIER, Hervé FOURNIER

3. PROCURATION

Hervé représenté par Sylvain, Christelle représenté par David

4. ORDRE DU JOUR :

Le conseil d'administration désigne Laurent LE PICARD, en qualité de président de séance et Ronan GOUPIL en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination des membres du bureau,
- Constitution des commissions et directives des commissions
- Points divers.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

5. NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU,

Le Conseil d'administration prend acte de la démission du bureau prenant effet le 05/10/20.

Le président de séance invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat de membre du bureau.

Les candidats s'étant fait connaître et s'étant présentés, le conseil d'administration décide de nommer en qualité de membres du bureau :

- Président : Laurent LE PICARD,
- Vice-présidents Pascal MARCHAND, David DESSAIGNE,
- Secrétaire Ronan GOUPIL,
- Secrétaire Adjoint Sylvain le MAUFF
- Trésorière Caroline BELLIER
- Trésorier adjoint Donovan COUAPEL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les membres du bureau ainsi nommés déclarent chacun qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Le conseil d'administration donne pouvoirs au secrétaire pour prendre les mesures nécessaires à l'officialisation des changements du conseil d'administration en Préfecture.

6. MEMBRE DES COMMISSIONS

Le président de séance invite les membres du CA à participer à la vie des commissions.

Il est décidé que tout licencié du Club peut faire partie d'une commission.

a. COMMISSION COMPÉTITION/TOURNOIS

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Christelle (référent)
- Elliot
- Jérôme
- Morgane
- Pascal (tournois)
- Mélanie (consultatif)

Les objectifs de la commission sont (Cf. fiche de poste) :

- Faire les équipes mixtes, unisexe, vétérans en début de saison
- Gérer les interclubs. (Absence, remplacement...)
- Gérer les inscriptions aux tournois (Pascal)

Les actions à venir :

- Prévoir une réunion dans la semaine pour faire les équipes
- Les équipes nomment leurs capitaines
- Inscription Poona à faire pour le 14/10 par les capitaines
- Pascal gère les inscriptions aux tournois (adultes/Jeune). Pour ce faire, il a un chéquier

b. COMMISSION GE

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Laurent (référent)
- Cécile

Les objectifs de la commission sont :

- Cf. fiche de poste :

Les actions à venir :

- RAS

Remarques du CA :

- Cout 4000€ tous les ans pour le club
- la participation est découpée en 6 : 1/6 LBC, 1/6 pour Plérin, 1 /6 pour mairie Plérin, 1/6 pour Mairie Lamballe, 1/3 pour Conseil Départemental).

c. COMMISSION JEUNES :

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Matilde (référente) présente le mercredi,
- Joanne présente le Mardi,
- Pascal pour les tournois,
- Celine Gouret (à confirmer → Ronan).

Les objectifs de la commission sont :

- (Cf. fiche de poste)

Les actions à venir :

- RAS

Remarques du CA :

- A Plérin, il y a un calendrier des tournois (voir avec Mélanie pour le coaching et pour appliquer cette méthode à Lamballe)

d. COMMISSION ANIMATION :

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Ronan (Référent),
- Victor,
- Elliot.

Les objectifs de la commission sont :

- (Cf. fiche de poste)

Les actions à venir :

- RAS

Remarques du CA :

- RAS

e. COMMISSION COMMUNICATION :

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Martial (Référent),
- Mathieu

Les objectifs de la commission sont :

- (Cf. fiche de poste)
- Faire vivre le club par la presse
-

Les actions à venir :

- Faire un groupe what app → Mathieu
- Faire une boîte mail → Mathieu
 - Compétition
 - Jeune
 - Matériel
- Communiquer les responsabilités avec les photos → Martial
- Tableau des tournois sur le site → Martial

Remarques du CA :

- RAS

f. COMMISSION MATÉRIEL/CORDAGE :

Les intéressés s'étant fait connaître, sont présents dans la commission :

- Cordage
 - David (Responsable)
 - Jérôme
- Matériel
 - Etienne (Responsable)
 - Sylvain

Les objectifs de la commission sont :

- (Cf. fiche de poste)

Les actions à venir :

- Joanne doit envoyer le stock

Remarques du CA :

- Pour le stock de Volant :
 - 50 tubes de plastique
 - 20 plumes kawasaki pour les cours (2 tubes par entraînement)
 - 8 tubes Dainlope (a vendre ou pour les compétitions)
 - 3 tube yonnex ()

g. RESPONSABLES DE CRÉNEAU .

Les intéressés s'étant fait connaître, sont responsables :

Lundi :	Roger Boulin	Joanne (titulaire),	Laurent (suppléant)
Mardi :	Poterie	Martial (titulaire),	Ronan (suppléant)
Mercredi :	Poterie	Pascal (titulaire),	David (suppléant)
	Roger boulin	Cécile (titulaire)	Ronan (suppléant)
Jeudi :	Poterie	Martial (titulaire),	Victor (suppléant) + Gwen (titulaire),
Vendredi :	Poterie	Pascal (titulaire),	Cécile (suppléant)

Les objectifs de la commission sont :

- (Cf. fiche de poste)

Les actions à venir :

- Acheter Cahier des présents à chaque créneau qui reste dans la salle. → PASCAL
- Ecrire le protocole Covid + afficher les regles dans les deux salles → Laurent

Remarques du CA :

- Ne pas prendre des lingettes mais un chiffon et un produit désinfectant.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Liste des coordonnées du CA à fournir → Ronan
- Faire la formation GEOC (SOC) le 14/15 novembre
 - Laurent fait la formation
 - inscription → Ronan

La prochaine réunion est fixée le 07 décembre à 20h

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance

Laurent le PICARD

Le secrétaire de séance

Ronan GOUPIL